



Un document secret britannique accuse Israël

Par [Chris McGreal](#)

Mondialisation.ca, 29 novembre 2005

The Guardian (Traduction : Anne Sweeting, CCIPPP) 26 novembre 2005

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Un document confidentiel du Foreign Office accuse Israël de se précipiter pour annexer le quartier arabe de Jérusalem en construisant illégalement des colonies juives et en utilisant le mur d'Annexion de la Cisjordanie dans le but de d'empêcher [la partie Est de Jérusalem] de devenir la capitale palestinienne.

Dans une analyse d'une franchise inhabituelle concernant les déclarations britanniques sur les intentions israéliennes, le document affirme que le gouvernement d'Ariel Sharon menace la possibilité d'un accord de paix en rendant l'avenir de la partie arabe de Jérusalem non négociable et en prenant ainsi le risque de précipiter les habitants Palestiniens de la ville dans les bras des groupes radicaux.

Ce document, que le Guardian s'est procuré, a été présenté lundi dernier [21 novembre] à un conseil des ministres de l'Union Européenne (UE) présidé par le secrétaire Jack Straw, ministre des Affaires Etrangères britannique, accompagné de recommandations pour s'opposer à la politique israélienne, y compris par la reconnaissance [officielle] des activités politiques palestiniennes à Jérusalem-est.

Selon nos sources, le conseil des ministres européens a remis la discussion au mois suivant, sous la pression de l'Italie qu'Israël considère comme son allié le plus sûr en Europe.

Israël a qualifié la recommandation selon laquelle il fallait organiser les rencontres entre l'UE et l'Autorité Palestinienne à Jérusalem-est plutôt qu'à Ramallah, comme une « éventualité négative ». Israël affirme que la partie Est de Jérusalem occupée depuis la guerre de 1967 est partie intégrante de sa « capitale indivisible ». Presque tous les gouvernements conservent leurs ambassades à Tel-Aviv, puisque ne reconnaissant pas la revendication israélienne.

Ce document rédigé par le consulat britannique, dans le cadre de l'actuelle présidence anglaise de l'UE, affirme que la politique israélienne a pour objectif d'empêcher Jérusalem de devenir une capitale palestinienne et d'étendre les colonies autour de la ville. Ce document ajoute que le plan de Sharon qui consiste à relier Jérusalem avec la grande colonie de Ma'ale Adumim en Cisjordanie, par la construction de milliers de nouveaux logements, « menace d'achever l'encerclement de la ville par des colonies juives et de couper la Cisjordanie en deux zones géographiquement séparées ».

De plus : « les activités israéliennes à Jérusalem sont des violations à la fois des obligations liées à la feuille de route et des lois internationales ».

Les Affaires Etrangères concluent également que le long mur de béton présenté par Israël comme une mesure de sécurité, est utilisé pour exproprier la terre arabe dans et autour de la ville. « Cette annexion de facto de la terre palestinienne sera irréversible sauf évacuation massive et forcée des colons et nouveau tracé du mur ».

Ce document dévoile également que les contrôles israéliens très contraignants sur les déplacements des Palestiniens dans et hors de la ville constituent une tentative de limiter le développement de la population arabe. « Lorsque le mur sera terminé, Israël contrôlera tous les accès à Jérusalem-est, séparant ainsi cette zone des villes satellites palestiniennes de Bethlehem et Ramallah, et au-delà de toute la Cisjordanie. « Cela aura des conséquences graves pour les Palestiniens. »

« La motivation principale d'Israël est de façon quasi-certaine démographique... Le plan général pour Jérusalem a pour but explicite de limiter la proportion de Palestiniens à Jérusalem à 30% du total de la population. » Tout cela, toujours d'après le document, réduit considérablement les perspectives d'une solution à deux-états, car la souveraineté sur Jérusalem-est constitue une revendication fondamentale des Palestiniens.

Encore selon le document « les Palestiniens sont très inquiets au sujet de Jérusalem-est ». « Ils craignent qu'Israël ne s'en tire à bon compte sous prétexte du désengagement [de Gaza] ; les mesures israéliennes risquent également de favoriser la radicalisation de la population palestinienne de Jérusalem-est qui jusqu'à présent s'est montrée assez calme. »

D'après les déclarations de Mark Regev, porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères : « Israël estime que Jérusalem doit rester sa capitale unifiée, et que son statut doit faire partie des objectifs à atteindre dans le cadre d'un règlement final ».

La source originale de cet article est The Guardian (Traduction : Anne Sweeting, CCIPPP)
Copyright © [Chris McGreal](#), The Guardian (Traduction : Anne Sweeting, CCIPPP), 2005

Articles Par : [Chris McGreal](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca